

SÉANCE RÉGULIÈRE (6 août 2018)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 6 août 2018 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion
Siège #4 - Marc-Ange Doyon
Siège #5 - Stéphane Auclair
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Lise Rancourt
Siège #3 - Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

211-08-2018

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

212-08-2018

3.1 - Séance régulière du 3 juillet 2018

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 3 juillet dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2018 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

213-08-2018

4.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à juillet 2018 totalisant 88 737,24 \$ (Folio 350188) et 29 276,59 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 11243 à # 11312 inclusivement, par prélèvement bancaire # 65 à # 66, ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis de juillet 2018

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de juillet 2018 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 31 juillet 2018, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

214-08-2018

4.4 - Demande de don et commandite - Casira

ATTENDU qu'une demande de don de M. Pierre Paré, responsable de projets humanitaires pour Casira au Guatemala a été reçue au bureau municipal le 9 juillet 2018.

ATTENDU que bien que la demande ne répond pas aux objectifs visés et critères de la politique des dons et commandites de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins et que le comité d'analyse a émis une recommandation négative, les membres du conseil désirent tout-de-même contribuer à cet organisme de bienfaisance dont le siège social est situé à Thetford-Mines, lequel organisme organise un spectacle-bénéfice à St-Georges afin d'amasser des fonds pour leur cause;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 100 \$ à Casira.

215-08-2018

4.5 - Demande de don et commandite - Créativités Beauceronnes

ATTENDU qu'une demande de don de la Maison d'Artisanat Les Créativités Beauceronnes a été reçue au bureau municipal le 12 juillet 2018 pour l'organisation d'un encan silencieux dans le cadre du 45e anniversaire de l'organisme, l'activité aura lieu le 8 septembre prochain.

ATTENDU que la demande répond à l'un des objectifs visés par la politique des dons et commandites de la Municipalité soit de favoriser le dynamisme culturel;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 100 \$ à la Maison d'Artisanat Les Créativités Beauceronnes.

216-08-2018

4.6 - Demande de don et commandite - jeux du Québec (URLS)

ATTENDU qu'une demande de soutien financier pour la délégation de la Chaudière-Appalaches aux Jeux du Québec qui aura lieu du 27 juillet au 4 août 2018 a été reçue au bureau municipal le 26 juillet 2018, laquelle demande est faite par l'URLS Chaudière-Appalaches;

ATTENDU qu'une athlète de Notre-Dame-des-Pins, Britany Daigle, représentera la région de la Chaudière-Appalaches en tennis;

ATTENDU que la demande provient d'une organisation qui oeuvre dans des secteurs apparentés à la jeunesse, l'éducation, le sport, le sociocommunautaire, le récréatif, le plein air et le domaine culturel

ATTENDU que la demande répond à l'un des objectifs visés par la politique des dons et commandites de la Municipalité soit en sport amateur, appuyer des initiatives, projets et événements qui favorisent la pratique sportive multidisciplinaire;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un don de 100 \$ à l'URLS Chaudière-Appalaches pour les Jeux du Québec, été 2018.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de juillet 2018.

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion / Règlement 275-2018

Le conseiller Pierre Quirion donne avis qu'un règlement no. 275 - 2018 fixant le taux de la taxe sur les droits de mutation immobilières pour tout montant excédant 500 000 \$ pour chaque transaction imposable sera adopté lors d'une prochaine séance de ce conseil. Un projet de ce règlement est déposé en même temps que le présent avis de motion.

217-08-2018

6.2 - Adoption / Second projet règlement numéro 273-164A-2018

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, madame la mairesse demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du second projet du règlement 273-164A-2018.

RÈGLEMENT NO 273-164A-2018 modifiant le règlement de zonage afin d'ajouter l'usage *Vente au détail* dans la zone P-42.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Busque et résolu unanimement que le second projet du règlement 273-164A-2018 soit adopté par le conseil.

218-08-2018

6.3 - Adoption / 1er projet règlement numéro 274-164A-2018

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, madame la mairesse demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du 1er projet du règlement 274-164A-2018.

RÈGLEMENT NO 274-164A-2018 modifiant le règlement de zonage afin de changer la limite des zones R-18 et R-19 pour inclure le lot no. 5 184 517 dans la zone R-19.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Auclair et résolu unanimement que le 1er projet du règlement 274-164A-2018 est adopté par le conseil.

219-08-2018

6.4 - Déterminer date pour consultation publique du règlement 274-164A-2018

ATTENDU que le projet de règlement 274-164A-2018 modifiant le règlement de zonage a été adopté par la résolution no 218-08-2018;
ATTENDU que la Loi prévoit qu'une consultation publique doit être tenue pour l'adoption de modifications au règlement de zonage;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le 4 septembre 2018 à 19 h 00 sur le projet de règlement 274-164A-2018.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 52. Après quelques interventions, la période de question est fermée à 20 h 06.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

220-08-2018

8.1 - Entrée du stationnement du centre communautaire

ATTENDU que la structure de chaussée de l'entrée du centre communautaire doit être faite avant d'être pavée;
ATTENDU que le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan a évalué à une somme entre 12 800 \$ et 17 800 \$ les coûts pour réaliser les travaux nécessaires (sous-fondation de 500 mm en MG-112, fondation de 300 mm en MG-20);

ATTENDU que les travaux seront réalisés sous la surveillance du service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit réalisé les travaux nécessaires pour que la structure de chaussée de l'entrée du centre communautaire soit adéquate afin d'être pavée; QUE les travaux soient payés en utilisant la somme nécessaire dans le surplus accumulé de la Municipalité.

221-08-2018

8.2 - Recherche en eau - forage exploratoire

ATTENDU que l'approvisionnement en eau souterraine de notre municipalité est prioritaire;

ATTENDU que dans le programme de recherche en eau souterraine établie, la réalisation d'un forage exploratoire dans le secteur D-1 doit maintenant être réalisé;

ATTENDU l'offre de service no. 4044 reçue de LNA pour la réalisation d'un forage exploratoire dans le secteur D-1 au montant de 15 125 \$, avant les taxes applicables;

ATTENDU qu'un budget d'environ 10 000 \$ doit être prévu afin de mandater un entrepreneur spécialisé en forage;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'offre de service no. 4044 reçue de LNA pour la réalisation d'un forage exploratoire dans le secteur D-1 au montant de 15 125 \$, avant les taxes applicables

soit acceptée;

QU'un montant de 10 000 \$ environ soit prévu afin de mandater un entrepreneur spécialisé

en forage;

QUE les sommes requises soient payables à l'aide du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

222-08-2018

8.3 - Octroi du mandat pour services professionnels - inspection et relevé des dommages du pont Perrault

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #200-07-2018, a mandaté la directrice générale pour lancer un appel d'offre sur invitation pour des services professionnels pour l'inspection et le relevé des dommages du pont Perrault à Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres public, une soumission

avait été reçue;

ATTENDU que la soumission reçue est conforme;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins octroie le contrat à WSP pour l'inspection et le relevé des dommages du pont Perrault à Notre-Dame-des-Pins,

au prix de 53 853,45 \$, incluant les taxes;

QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du

contrat;

QUE cette dépense sera payée à 80 % par la subvention reçue du FARR du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la balance sera payée par le surplus accumulé de la Municipalité.

223-08-2018

8.4 - Octroi du mandat pour fourniture et pose de l'enrobé bitumineux

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #195-07-2018, a mandaté la directrice générale pour lancer un appel d'offre sur invitation pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur la 24e Rue, l'entrée du Centre communautaire et la réfection de deux sections sur la 34e Rue et la 26e Rue ;

ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres public, deux soumissions

ont été reçues;

ATTENDU que la plus basse soumission reçue est conforme;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins octroie le contrat à Pavage Sartigan pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux, au prix de 66 760,96 \$, incluant les taxes;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat.

8.5 - Casse-croûte des Pins - égout

Un avis d'infraction sera délivré.

224-08-2018

8.6 - Surface de dek-hockey - demande au Fond de développement du territoire 2016 - 2020

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins souhaite déposer une demande au Fond de développement du territoire 2016 - 2020 de la MRC de Beauce-Sartigan afin de réaliser un projet d'achat et d'installation d'une surface de dek-hockey;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver la demande de subvention telle que présentée;
QUE madame Dominique Lamarre, directrice générale, soit mandatée afin de signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

9 - QUESTIONS DIVERSES

225-08-2018

9.1 - Désignation d'un répondant en matière d'accommodement

ATTENDU que le 18 octobre 2017 était sanctionnée la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (projet de loi no. 62);

ATTENDU que les municipalités sont assujetties à cette loi;
ATTENDU que la Loi prévoit les conditions suivant lesquelles des accommodements pour un motif religieux peuvent être accordés ainsi que les éléments particuliers qui doivent être considérés lors du traitement de certaines demandes d'accommodement, celles-ci sont applicables depuis le 1er juillet 2018;

ATTENDU que le conseil doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Mme Dominique Lamarre, directrice générale, comme répondante en matière d'accommodement pour la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

226-08-2018

9.2 - Achat d'une publicité - cahier Ressources Communautaires, L'Éclaireur Progrès

ATTENDU que l'Éclaireur Progrès prépare un répertoire des ressources communautaires à paraître le 3 octobre prochain;

ATTENDU que l'Éclaireur Progrès a sollicité la Municipalité pour l'achat d'une publicité dans ce cahier spécial;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une publicité de 1/8 page avec FMG au coût de 211 \$, avant les taxes applicables.

227-08-2018

9.3 - Achat de mobilier pour le bureau municipal - MAB Profil

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à l'achat de mobilier afin de meubler les bureaux des employés municipaux lors du déménagement dans le nouvel édifice municipal;

ATTENDU qu'une soumission (No. JB-2752) datée du 1er août 2018 a été reçue de MAB Profil au montant total de 24 345,96 \$;

ATTENDU que le règlement d'emprunt no. 264-2018 couvre cette dépense;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la proposition de MAB Profil (soumission no. JB-2752) du 1er août 2018 soit acceptée au coût de 21 175 \$, avant les taxes applicables.

228-08-2018

9.4 - ADMQ - inscription pour le colloque de la zone Beauce-Côte-Sud

ATTENDU que le colloque annuel de la zone 10 (Beauce - Côte-du-Sud) de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a lieu les 12 et 13 septembre prochain à Scott; ATTENDU que des ateliers de formation sont offerts aux directeurs généraux pendant ces deux journées; ATTENDU que cette activité est également une excellente occasion de réseautage pour notre direction générale;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale, Mme Dominique Lamarre, soit autorisée à participer à cette activité; QUE les dépenses pour l'inscription et les frais afférents soient défrayées par la Municipalité.

229-08-2018

9.5 - Comité d'embellissement - soumission reçue (analyse lampadaires pour décoration)

ATTENDU que les membres du comité d'embellissement ont demandé une soumission à WSP afin d'évaluer si certains poteaux d'éclairage de la Municipalité sont aptes à recevoir des ornements; ATTENDU qu'environ 20 luminaires le long de la 30e Rue seront évalués; ATTENDU que la soumission reçue de WSP prévoit un budget d'environ 1 650 \$, taxes en sus pour la réalisation de ce mandat;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à WSP pour l'évaluation d'environ 20 poteaux d'éclairage à savoir s'ils sont aptes à recevoir des ornements, lequel mandat sera réalisé selon les taux horaires suivants (taxes en sus):

- Ingénieur:	100	\$	/	h;
- Ingénieur junior:	75	\$	/	h;
- Auxiliaire:	55	\$	/	h.

230-08-2018

9.6 - Comité d'embellissement - soumissions reçues pour aménagement des panneaux d'entrée de la municipalité

ATTENDU que les membres du comité d'embellissement souhaitent la réalisation d'un aménagement paysager au pied de deux panneaux d'entrée de la Municipalité;

ATTENDU que selon la soumission reçue un budget total d'environ 3 000 \$ est requis;

ATTENDU que les membres du conseil souhaitent que les aménagements soient réalisés par les Serres Bégin, commerce situé à Notre-Dame-des-Pins;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce projet du comité d'embellissement soit réalisé en 2019 par les Serres Bégin.

9.7 - Congrès de la FQM (20 au 22 septembre)

La mairesse, Mme Lyne Bourque, ne désire pas participer au congrès de la FQM en 2018.

231-08-2018

9.8 - Assurances MMQ - cyberrisques

ATTENDU la proposition d'assurance des cyberrisques reçue de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ); ATTENDU l'analyse faite des quatre options disponibles concernant les choix des garanties;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter, lors du renouvellement de notre assurance auprès de la MMQ en 2019, l'assurance des cyberrisques, option A, pour une prime de 500 \$.

232-08-2018

9.9 - Service incendie Ville de Saint-Georges - demande d'appui pour une nouvelle caserne

Attendu que la caserne incendie de Ville Saint-Georges ne répond plus aux normes et exigences en matière de sécurité incendie et de normes du travail; Attendu que Notre-Dame-des-Pins est desservi par Ville Saint-Georges en matière de sécurité incendie via une entente de fourniture de service pour la protection incendie depuis plus de vingt ans; Attendu que Ville Saint-Georges a également conclu une entente d'entraide en matière de protection incendie avec 13 municipalités des MRC de Beauce-Sartigan, des Etchemins et de Robert-Cliche;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins appuie le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire dans le cadre du Volet 2 du programme RÉCIM pour la construction d'une nouvelle caserne incendie; Que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins s'engage, si Ville Saint-Georges obtient une aide financière pour ce projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée par la demande d'aide financière, le tout conformément au protocole d'entente signée avec Ville Saint-Georges; Que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins s'engage à renouveler et maintenir en force l'entente en matière de sécurité incendie pour la durée du financement du projet.

233-08-2018

9.10 - Mandat pour contrat notarié pour achat en copropriété d'un bâtiment commercial

ATTENDU que pour procéder à l'achat en copropriété d'une partie des locaux commerciaux situés au 111, 30e Rue, un notaire doit être mandaté par la Municipalité afin de réaliser les documents officiels; ATTENDU que Me Marie-Josée Coulombe, notaire chez Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l. peut réaliser ce travail à un taux horaire de 270 \$ / h; ATTENDU que Me Coulombe est une notaire spécialisée en droit commercial et possède l'expérience nécessaire pour réaliser un mandat de ce type;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à Me Marie-Josée Coulombe, notaire chez Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l. pour la réalisation des documents requis afin de procéder à l'achat en copropriété d'une partie des locaux commerciaux situés au 111, 30e Rue à Notre-Dame-des-Pins.

234-08-2018

9.11 - Heures supplémentaires - inspecteur municipal

ATTENDU que l'inspecteur municipal a dû accumuler lors des dernières semaines plusieurs heures de travail; ATTENDU qu'avec les différentes tâches de l'inspecteur, il ne lui sera pas possible de reprendre plusieurs heures à court terme;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 50 heures travaillées à Hugues Poulin, inspecteur municipal.

235-08-2018

9.12 - Motion de félicitations à Britany Daigle pour sa participation aux Jeux du Québec 2018

ATTENDU que la 53e finale des Jeux du Québec, tenue du 27 juillet au 4 août 2018 à Thetford Mines, a permis à la région de la Chaudière-Appalaches de remporter 27 médailles;

ATTENDU que Mlle Britany Daigle, de Notre-Dame-des-Pins, faisait partie des 6 joueurs de l'équipe de tennis ayant remporté la médaille de bronze chez les 12 - 14 ans;
ATTENDU que les Jeux du Québec sont le plus grand rassemblement multisports provincial;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir les félicitations des membres du conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins à Mlle Britany Daigle pour la récolte d'une médaille de bronze avec son équipe de tennis lors de la 53e finale des Jeux du Québec 2018.

236-08-2018

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 23.

Lyne Bourque
Mairesse
trésorière

Dominique Lamarre
Directrice générale et secrétaire-

Je, Lyne Bourque, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lyne Bourque
Mairesse